

BOEUF



80% de viande de bœuf et abats de haute qualité

20% de légume et fruits BIO – pomme-fenouil-carotte

Excellente acceptation

N° Art.	Désignation/quantité	Prix CHF
26-M01	1 x 250 g SAUCISSE BOEUF	CHF 3,75.-
26-M02	1 x 500 g SAUCISSE BOEUF	CHF 7,50.-

COMPOSITION

85% viande et abats CH* (65% boeuf + 20 % abats boeuf et poulet), 10 % légumes et fruits bio CH (pommes + fenouils+carottes), 0.5% son d'avoine CH , 0.4 % huile de saumon D , 0.2% huile de colza CH, 0.2% levure D, 0.3% ascophyle nouveaux (algues) F,

* = foie, cœur, cou et gésier de poulet

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

protéines brutes 10.5%, matières grasses brutes 5%, cellulose brute 0.6%, cendres brutes 2.5%, calcium 0.29%, phosphore 0.22%, humidité totale 80%, glucides (NFE/ENA/ELA) 1.4%, MEHK 4.8 MJ/kg / 116 kcal/100

Aliment complet pour chiens

Nos menus reposent sur des ingrédients bruts (os, viandes, abats, végétaux), assemblés dans des proportions adaptées aux besoins naturels des chiens dès l'âge de 1 an. Une manière claire, simple et transparente de nourrir votre chien au plus près de ses besoins.

CONSEILS D'UTILISATION

A conserver au congélateur, faire décongeler le menu avec l'emballage au réfrigérateur la veille, servir le menu complet et prêt pas trop froid (sortir le menu 1h00 avant). La quantité journalière doit être donnée en deux fois. Une fois dégelé, à consommer dans les deux jours.

GARANTIE BARF-ATTITUDE

100% déclarations transparentes

Préparation optimale et précautionneuse

Viandes, abats et végétaux frais exclusivement de provenance suisse

Sans arômes de synthèse, exempts d'additifs, de colorants ou de conservateurs artificiels

Sans résidus hormonaux et antibiotiques

Sans matières premières provenant de l'équarrissage

Sans expérience sur les animaux

CONSEILS D'ALIMENTATION

Selon degrés d'activité :

Peu : env. 1 à 1,5% du poids corporel par jour

Normale : env 2 à 2,5 % du poids corporel par jour

Actif : env. 3 à 3.5 % du poids corporel par jour

Sportif : env. 4 % du poids corporel par jour

Les conseils d'alimentation sont seulement à titre indicatif. La quantité d'alimentation est recommandée par kg de poids corporel de l'animal par jour.